



**COMMUNIQUE**  
**Master professionnel**  
**Management de la performance et Responsabilité**  
**Sociétale des Organisations**



**2 ème appel à candidature pour l'inscription au nouveau mastère**  
**Management de la Performance et Responsabilité Sociétale des**  
**Organisations (MPSO) de l'Institut Supérieur de Comptabilité et**  
**d'Administration des Entreprises (ISCAE) au titre de l'année**  
**universitaire 2020/2021**

L'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE) organise un concours pour la sélection de candidats au nouveau mastère professionnel MPSO pour l'année universitaire 2020-2021.

Le mastère ainsi que la procédure de sélection sont présentés ci-dessous.

**I. PRESENTATION DU MASTERE**

Le Mastère en "Management de la Performance et RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) : MPSO ", est un mastère qui a pour principal objectif de former les étudiants **au métier M1402** (Référentiel tunisien des métiers et des compétences 2018, ANETI): "Conseiller en Organisation et management d'entreprise" sous l'appellation

**"Responsable Développement Durable et RSE"**. La formation vise à doter les apprenants de capacités pluridisciplinaires de managers leur conférant l'aptitude, d'une part, à présenter les solutions et piloter des projets complexes et transversaux en RSO et DD, et d'autre part, à définir les modalités pratiques de mise en œuvre par l'anticipation des risques et en maîtrisant par les outils d'évaluation des performances économiques, sociales et environnementales des actions RSO et DD ( Développement Durable).

Le Manager **RSO** s'inscrit dans le cadre de la formation en DD-RSE. Il veille à accompagner les dirigeants de l'entreprise à élaborer des stratégies de transformation et de changement en vue de mettre en œuvre des projets de Développement Durable et RSO. Il assure la cohérence entre les différentes unités organisationnelles pour concevoir des plans d'actions DD/RSO et pour piloter et évaluer les actions de DD/ RSO en mobilisant les différentes parties prenantes.

Notre objectif est de former des managers ayant les compétences de base suivantes :

- **Analyser les besoins et synthétiser** les informations permettant d'identifier les opportunités de création de valeur liée à la RSE dans les organisations, de diagnostiquer le modèle économique adapté aux priorités stratégiques propre à une démarche RSO,
- **Présenter des solutions et préconiser des améliorations dans le cadre du DD/RSE** en fonction des contraintes réglementaires et normatives et de son appropriation par les parties prenantes,
- **Définir les modalités de mise en œuvre des solutions et optimiser les moyens** et les ressources à mettre en œuvre en terme d'*outcome* et d'impact financier. Pour ce faire, il s'agit de décliner la politique DD/RSE en plans d'actions pour les différentes activités et fonctions de l'organisation. Il est question aussi de participer à l'élaboration un référentiel, de mesure des retours sur investissement de la RSO, adapté aux stratégies des organisations.
- **Exploiter les données et mettre à jour l'information** : Construire et piloter un système d'information partagé sur le suivi des projets, sur le respect à partir des systèmes documentaires, des différents référentiels liés à l'assurance qualité (ISO 9001), l'environnement (ISO 14001), à la consommation de l'énergie (ISO 50001), à l'anti-corruption (37001), à la RSE (ISO 26000) et ainsi que le partage des bonnes pratiques.
- **Gérer, valoriser et diffuser les bonnes pratiques**. Pour ce faire, il est question de savoir engager et de faciliter le dialogue avec les parties prenantes, de conduire des actions d'accompagnement des acteurs pour assurer un changement des pratiques, de mettre en place un plan de communication interne et externe.

Les enseignements<sup>1</sup> seront assurés en partie par des professionnels travaillant dans des entreprises partenaires et ayant une bonne expérience professionnelle pour garantir le caractère professionnalisant de ce mastère. Ces professionnels effectueraient également le suivi des étudiants lors de leurs passages en entreprise dans le cadre de projets et stages.

Durant ce curriculum environ 25% du volume horaire d'enseignement (concernant les activités de formation des : UE 3, UE8, U13, UE15), est axé sur une **formation blendedlearning**. Il s'agit dispositif hybride englobant un dispositif de formation en présentiel (cours, TD) complété par des activités à distance (en dehors de la classe de cours) qui s'appuie sur un environnement numérique (plate-forme d'apprentissage en ligne). Le but à moyen est d'évoluer graduellement vers une version à distance de ce master destiné aux apprenants professionnels ou étrangers en vue d'une internationalisation.

L'interface avec le monde professionnel est considérée comme un élément fondamental de ce

---

<sup>1</sup> Le plan des études du mastère est présenté en annexe n°2

curriculum d'enseignement supérieur. En effet, l'étudiant capitalisera des **compétences** qui lui permettront de dialoguer avec les différents intervenants dans les projets DD et RSE de l'organisation grâce aux enseignements pluridisciplinaire qu'il aura reçu, mixant enseignements théoriques, techniques et insertion dans son environnement et en entreprise. A cet effet, des praticiens professionnels intervenant sur les problématiques de la RSO et DD, auront en charge non seulement une partie de la formation mais aussi le tutorat des stages et des projets de fin d'études.

## II. CAPACITE D'ACCUEIL ET PUBLIC CIBLE relatifs au mastère **Management de la performance et RSO (MPRS)**

L'ISCAE informe les titulaires d'une maîtrise, d'une licence fondamentale ou d'une licence appliquée, d'un diplôme d'ingénieur ou de tout autre diplôme équivalent que les candidatures pour l'inscription en mastère sont examinées sur dossier.

Les candidats au mastère MPRS doivent être titulaire d'une licence ou diplôme équivalent dans la discipline correspondant à ce mastère,

Type de Mastère	Intitulé du mastère	Nombre d'étudiants prévu	Spécialités demandées
<b>MASTÈRE PROFESSIONNEL</b>	<b>Management de la performance et RSO</b>	15 étudiants (pour la deuxième session de sélection)	Management, Administration des Affaires, Gestion des Ressources Humaines, Comptabilité, Finance, Marketing, Informatique, Economie, Droit, Sociologie, Philosophie, Psychologie et équivalent

### III. PROCEDURE ET CALENDRIER DE SELECTION du Mastère **Management de la performance et RSO (MPRSO)**

Les candidats sont sélectionnés par un jury universitaire. La sélection se fait en 7 étapes résumées dans le tableau suivant.

	<b>Etape</b>	<b>Date à retenir</b>
1	Dépôt de candidatures sur le site <a href="http://www.iscae.rnu.tn">www.iscae.rnu.tn</a>	Du 9 septembre au 11 septembre 2021
2	Affichage de la liste des candidats présélectionnés et éventuellement des consignes pour la sélection définitive sur le site	12 septembre 2021
3	Dépôt du dossier administratif complet (version papier) des étudiants présélectionnés et des candidats en « hors quota » <sup>2</sup>	Entre le 13 et le 14 septembre 2021
4	Sélection définitive	15 Septembre 2021
5	Affichage de la liste des étudiants acceptés et de la liste d'attente sur le site <a href="http://www.iscae.rnu.tn">www.iscae.rnu.tn</a>	A partir du 16 septembre 2021
6	Inscription sur le site <a href="http://www.inscription.tn">www.inscription.tn</a>	A préciser ultérieurement
7	Démarrage des cours	A préciser ultérieurement

#### **Etape 1 : dépôt de candidatures**

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré par un établissement universitaire tunisien sont invités à déposer leur candidature et saisir **toutes les informations requises** sur le site de l'ISCAE ([www.iscae.rnu.tn](http://www.iscae.rnu.tn)).

#### **NB.**

- 1- Toute candidature parvenant hors délai ou incomplète ne sera pas prise en compte.
- 2- Toute information saisie par le candidat et qui s'avère fausse, après vérification par le jury de recrutement du mastère, entrainera systématiquement le rejet du dossier de candidature. Les candidats sont donc vivement invités à vérifier les informations saisies.

---

<sup>2</sup> Le jury de recrutement de mastère prévoit la sélection d'un nombre de candidats en « hors quota » (le nombre sera fixé par ledit jury, en plus de l'effectif prévu). Ces candidatures en « hors quota » concernent les titulaires d'un diplôme universitaire étranger, ceux qui souffrent d'un handicap physique et ceux qui ont une activité professionnelle régulière depuis plus de 3 ans (justificatifs à l'appui) et titulaires des diplômes nécessaires. Les candidats en « hors quota » sont amenés à déposer seulement un dossier administratif (version papier) au bureau du mastère MPRS0 (annexe 1).

## Etape 2 : présélection et affichage de la liste des candidats

Le jury de recrutement du mastère décidera du nombre de candidats présélectionnés et établira un classement de ces candidats sur la base du critère de la moyenne corrigée (MC) et de l'institution d'origine.

La moyenne corrigée est calculée, en tenant compte des informations saisies par le candidat sur le site de l'ISCAE, selon la formule suivante :

### - pour les étudiants de l'ISCAE

$$MC = \frac{\text{moyenne corrigée 1} + \text{moyenne corrigée 2} + \text{moyenne S5}}{3} + \text{Bonus}$$

Avec :

Moyenne corrigée n = moyenne de l'année n – malus de l'année n

Avec :

Malus :

$$\left\{ \begin{array}{l} -0.5 \text{ pour chaque redoublement ;} \\ -0.25 \text{ pour chaque session de contrôle.} \end{array} \right\}$$

Bonus :

$$\left\{ \begin{array}{l} +0 \text{ si total crédit des deux premières années } \leq 100 ; \\ +0.5 \text{ si } 101 \leq \text{total crédit des deux premières années } \leq 110 ; \\ +1 \text{ si } 111 \leq \text{total crédit des deux premières années } \leq 120. \end{array} \right\}$$

### - pour les étudiants hors ISCAE

$$MC = \frac{\text{moyenne corrigée 1} + \text{moyenne corrigée 2}}{2} + \text{Bonus}$$

Avec :

Moyenne corrigée n = moyenne de l'année n – malus de l'année n

Avec :

Malus :

$$\left\{ \begin{array}{l} -0.5 \text{ pour chaque redoublement ;} \\ -0.25 \text{ pour chaque session de contrôle.} \end{array} \right\}$$

Bonus :

$$\left\{ \begin{array}{l} +0 \text{ si total crédit des deux premières années } \leq 100 ; \\ +0.5 \text{ si } 101 \leq \text{total crédit des deux premières années } \leq 110 ; \\ +1 \text{ si } 111 \leq \text{total crédit des deux premières années } \leq 120. \end{array} \right\}$$

### - pour les étudiants titulaires d'une maîtrise

$$MC = \frac{\text{moyenne corrigée 1} + \text{moyenne corrigée 2}}{2}$$

Avec :

Moyenne corrigée 1 = (moyenne de l'année 1 – malus de l'année 1) + (moyenne de l'année 2 – malus de l'année 2)/2

Moyenne corrigée 2 = (moyenne de l'année 3 – malus de l'année 3) + (moyenne de l'année 4 – malus de l'année 4)/2

Avec :

Malus :

$$\left. \begin{array}{l} -0.5 \text{ pour chaque redoublement ;} \\ -0.25 \text{ pour chaque session de contrôle.} \end{array} \right\}$$

**NB.** Vu la situation de grève que connaît plusieurs institutions de l'enseignement, il nous a paru plus judicieux d'effectuer certaines modifications concernant la formule de calcul de la moyenne. Cette modification ne concernera que les étudiants hors ISCAE et a pour principal objectif de donner la possibilité aux étudiants qui n'ont pas encore toutes leurs notes de pouvoir présenter leur candidature.

L'affichage de la liste des candidats présélectionnés se fera sur le site de l'ISCAE ([www.iscae.rnu.tn](http://www.iscae.rnu.tn)).

Les candidats qui désirent contester les résultats de la présélection doivent formuler une demande écrite motivée et la déposer au bureau du mastère concerné au plus tard le 17 septembre 2021.

### **Etape 3 : Les candidats (y compris en hors quota) doivent déposer leurs dossiers administratifs complets ..**

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération (le cachet de la poste ne faisant pas foi).

Le dossier administratif contient :

- 1- une copie de la CIN ;
- 2- une copie certifiée conforme du diplôme obtenu ou à défaut de l'attestation de réussite ;
- 3- une copie certifiée conforme de chaque relevé de notes des années de licence ;
- 4- une copie certifiée conforme du relevé de notes et de l'attestation du baccalauréat ;
- 5- tout autre document permettant d'étoffer le dossier du candidat lors de la sélection définitive, comme par exemple : certificats de langues, de comptabilité ou d'informatique, diplôme de mastère, attestation de stage, attestation de travail, attestation de participation à la vie associative, etc..) ;
- 6- une lettre de motivation ;
- 7- [pour les candidatures en « hors quota »] une ou plusieurs attestations de travail justifiant une expérience professionnelle de plus de trois ans.

### **Etape 4 : Sélection définitive**

Cette étape ne concerne que les candidats présélectionnés et les candidats en « hors quota ». Le jury de sélection de mastère décidera des critères de sélection définitive (bonus à ajouter, questions à poser). Le jury se réserve le droit d'annuler toute candidature si les informations fournies sont erronées ou ne peuvent être vérifiées.

Pour le mastère MPRSO, les modalités de sélection définitive sont résumées dans le tableau suivant :

Type de Mastère	Intitulé du mastère	Modalités de sélection définitive
-----------------	---------------------	-----------------------------------

<b>MASTÈRE PROFESSIONNEL</b>	<b>Management de la Performance et RSO</b>	<b>Le classement des candidatures étant fait sur la base d'un score final calculé comme suit : 0.6*moyenne corrigée (MC) + 0.4* entretien oral (au cas où le jury décide de la réalisation de l'entretien).</b>
----------------------------------	--	---

**Etape 5 : affichage de la liste des étudiants acceptés et de la liste d'attente sur le site**

La liste des étudiants acceptés et la liste d'attente seront publiées sur le site de l'ISCAE ([www.iscae.rnu.tn](http://www.iscae.rnu.tn)). Les candidats seront classés par ordre de mérite dans les listes.

Les candidats qui désirent contester les résultats de la sélection définitive doivent formuler une demande écrite motivée et la déposer au bureau du mastère concerné au plus tard 17 septembre 2010.

**Etape 6 : inscription sur le site [www.inscription.tn](http://www.inscription.tn) (à préciser ultérieurement)**

Les étudiants acceptés doivent s'inscrire dans les délais fixés. A défaut d'inscription, tout étudiant non inscrit sera remplacé par l'étudiant le mieux classé dans la liste d'attente.

**Etape 7 : démarrage des cours**

**Annexe n°1 : bureau du mastère MPRSO**

<b>MASTERES</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>RESPONSABLE ADMINISTRATIF</b>
Mastère professionnel en Management de la performance et RSO	RDC- Bureau A002	Mme Fadhila Kachboura

**Annexe n°2 : Plan des études du mastère MPRSO**

<b>Programme de formation du Semestre 1</b>					
Unité d'enseignement UE	Type de l'UE	Eléments constitutif de l'UE (ECUE)	<b>Volume des heures de formation présentielle (14 semaines)</b>		
			C	TD	TP
Cadre légal et RSE	Fondamentale	Droit de l'environnement	42		
		Droit du travail et de la sécurité au travail	21		
Cadre Socio-économique de la RSE	Fondamentale	Historique de la RSO et enjeux de l'économie circulaire	42		
Management et RSE	Fondamentale	Analyse de coût et pilotage de la performance	42		
		Management de chaîne de valeur responsable	42		
Culture générale et Soft Skills -1	Transversale	Gestion du stress et prise de paroles en public	42		
		Economie de la Tunisie	28		
TIC et Formation opérationnelle -1	Transversale	Techniques d'enquête	28		
		TIC : Excel évolué	28		
<b>Total volume horaire</b>			<b>315</b>		
<b>Programme de formation du Semestre 2</b>					
Unité d'enseignement UE	Type de l'UE	Eléments constitutif de l'UE (ECUE)	<b>Volume des heures de formation présentielle</b>		

			(14 semaines)		
			C	TD	TP
<b>Cadre normatif de la RSE</b>	Fondamentale	Normes et Référentiel de système de management	42		
		Code éthique et conduite des affaires	21		
<b>Techniques d'analyses socio-économiques</b>	Fondamentale	Techniques de prospectives et de veille	28		
		Intelligence et impact territoriale et économique	42		
<b>Modèles et outils de gouvernance RSE</b>	Fondamentale	Management stratégique et dialogue parties prenantes	42		
		Système d'information et transition numérique	28		
<b>Culture générale et Soft Skills -2</b>	Transversale	Techniques de rapports COP et COE	28		
		Anglais	21	21	
<b>TIC et Formation opérationnelle -2</b>	Transversale	Informatique : Logiciel de traitement des données d'enquête	35		
<b>Total volume horaire</b>			<b>287</b>	<b>21</b>	

<b>Programme de formation du Semestre 3</b>					
Unité d'enseignement UE	Type de l'UE	Eléments constitutif de l'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentielle (14 semaines)		
			C	TD	TP
<b>Outils d'évaluation de la performance</b>	Fondamentale	Outils d'évaluation de la performance environnementale	21		
		Outils d'évaluation de la performance sociale	42		
		Outils d'évaluation de la performance financière	21		
<b>Outils d'audit en RSE</b>	Fondamentale	Management des risques	21		
		Techniques de conduite d'audit en RSE.	21		
<b>Pilotage d'un projet RSE</b>	Fondamentale	Changement organisationnel	42		
<b>Culture générale et compétences transversales -3</b>	Transversale	Négociation et gestion des conflits	42		
		Attractivité territoriale	42		
<b>TIC et formation opérationnelle -3</b>	Transversale	TIC : application d'un ERP adapté RSO	28		
		Management de projet et RSO	28		
<b>Total volume horaire</b>			<b>308</b>		



Programme de formation du Semestre 4					
Unité d'enseignement UE	Type de l'UE Fondamentale Transversale optionnelle	Eléments constitutif de l'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentes (14 semaines)		
			C	TD	TP
STAGE					
Total					

**La coordinatrice du Master MP-RSO : Rym Bouderbala**

